

Sud

Solidaires, unitaires, démocratiques

RENAULT

GUYANCOURT – AUBEVOYE

1 AVENUE DU GOLF 78084 GUYANCOURT CEDEX
API : FR TCR LOG 0 23

CR : ☎ 01 76 83 22 93 📠 06 82 55 83 16 📠 01 76 89 12 36
TA : ☎ 01 76 87 63 09 📠 06 04 18 63 89 📠 01 76 89 02 85

sud.guyancourt@renault.com

sud.aubevoye@renault.com

www.sudrenault.org

Union
syndicale

Solidaires industrie

Tract N°13 Juin 2015



En huit ans, ils auront transformé votre CE en distributeur à billets ! Un modèle destiné à plaire au plus grand nombre avec une marchandisation à outrance : bons d'achats, subventions diverses et variées, jusqu'aux séjours et WE à tarif unique financés à 50%, privilégiant le personnel à hauts revenus.

A ce titre, le bilan des dernières inscriptions séjours & WE 2015 est emblématique : 41% des partants sont positionnés en C15, tout en bas de la grille de subvention ! Rien d'étonnant puisque la grille n'a jamais été réévaluée depuis des années, ce qui installe de nombreux ETAM au même classement que les cadres supérieurs. Si des réserves budgétaires n'avaient pas été mobilisées pour doubler exceptionnellement cette subvention, combien auraient pu partir ? Pourtant, certaines dépenses ne souffrent d'aucune restriction.

Ainsi, à l'image de RENAULT, l'évènementiel et la communication ont leurs budgets : Les 15 jours du marché de Noël mobilisent annuellement 40,3 K€ dans ses chalets en bois et pas moins de 121,5 K€ auront été engloutis dans une opération de distribution de serviettes de plage aux couleurs du CE !

En février dernier, la CFDT démissionne du CE !

Bigre, lâcher la cogestion ! Quelles sont les raisons qui ont pu conduire à une décision aussi brutale ? Est-ce en rapport avec les nouvelles obligations comptables de la prochaine loi sur la transparence financière des Comités d'Etablissement ? De l'obligation de la création d'une commission des marchés ? Existerait-il des différends politiques plus profonds, comme celui lié à la liquidation du CE de Rueil dans laquelle la réserve de 2,5 M€ a été laissée au CE de Lardy alors que la quasi-totalité des salariés de Rueil se sont vus mutés à Guyancourt ? Sans explication à ce jour, les salarié(e)s sont maintenus dans l'ignorance de la part de chacune des parties.

Alors que la CFDT claque la porte, la CGT entre par la fenêtre...

Bien qu'ayant fait part de plusieurs critiques sur la gestion du CE, la CGT faisait réélire en septembre 2014 un de ses membres au poste de secrétaire adjoint dans le bureau du CE. Cette élection était assortie d'une précision : la CGT conservait son programme, il n'était pas question pour elle de s'engager dans la gestion du CE. Depuis, elle a récupéré la chaise vide et cosigne les chèques à la place de la CFDT. Mieux : elle vote les avances de trésorerie nécessaires à la réalisation de prochains projets ! Une curieuse façon d'exprimer son désaccord avec la gestion actuelle.

Au bout de 8 années d'une gestion basée sur la distribution, il est bien loin l'esprit fondateur tourné vers le tourisme social et l'ouverture culturelle des salarié(e)s...

Chez RENAULT, la direction verse 2,05 % de la masse salariale aux gestionnaires du CE pour favoriser les vacances familiales, les séjours enfants, la culture et le sport.

En 2015, cela représente plus de 11 M€/an.

L'employeur verse cet argent au même titre que ses cotisations obligatoires pour la sécurité sociale, le chômage et les retraites.

Cet argent est le vôtre, mais il l'est collectivement. Il devrait moins servir à mettre en avant des produits commerciaux de grande distribution dignes des meilleurs voyagistes, que de favoriser les activités sociales de loisirs et de culture pour chacun.

Les prestations du CE ne devraient pas être perçues comme un complément de salaire, contrairement à ce que la direction aime à rappeler dans le BSI (Bilan Social Individuel). Ce faisant, cela lui permet de poursuivre l'austérité salariale. **Vous avez un CE, pas besoin d'augmentations !**

Il est possible de réorienter la politique sociale du CE !

Partir en vacances, faire du sport, se cultiver et envoyer ses enfants en vacances grâce à une vraie subvention équitable devrait être la priorité absolue.

Pour cela, la grille de subvention est fondamentale, elle doit être refondue pour suivre la proportion des revenus. Nous avons demandé l'ouverture de ce chantier à maintes reprises, mais tout reste au point mort !

Le CE n'a pas vocation à perpétuer les inégalités salariales et sociales créées par l'employeur. Il doit aussi garder un esprit collectif et solidaire en résistant à la pression de salariés devenus plus individualistes et plus exigeants. Dans ces conditions, ne faut-il pas encadrer cette course vers la montée en gamme et se tourner vers des alternatives moins marchandes ?

Distribuer par exemple des bons d'achats affaiblit de fait la revendication salariale. En agissant ainsi, l'équipe du CE fait le jeu de la politique salariale désastreuse de la direction et lui permet de servir les avantages du CE dans son BSI. Ce qui est donné d'une main est repris de l'autre.

Savez-vous que SUD a cogéré le CE jusqu'en 2005 avec la CGT et la CFDT, appliquant une toute autre politique ?

N'en déplaise à toutes celles et ceux qui voudraient nous cantonner à un rôle contestataire, c'est la preuve que SUD sait assumer des responsabilités et construire collectivement un programme social dans l'intérêt des salarié(e)s, sans pour autant renier ses convictions.

Il n'y a rien d'utopique à vouloir redonner au Comité d'Entreprise une dimension plus sociale, en remettant à plat certaines décisions et la grille de subvention. Cela est d'autant plus faisable qu'en regardant la répartition des voix au CE (7 CFE-CGC, 4 CFDT, 2 SUD et 2 CGT), une autre majorité est possible.